



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

amnistie

Question écrite n° 3377

### Texte de la question

M. Gérald Darmanin attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur la question d'une éventuelle loi d'amnistie que pourrait proposer le Gouvernement pour les syndicalistes condamnés. En effet, Monsieur Jean-Luc Mélenchon, comme le rapporte le journal Libération, a assuré que le Président de la République lui avait promis la mise en place d'une telle disposition législative. Aussi, il souhaiterait connaître si une éventuelle loi d'amnistie réservée aux syndicalistes condamnés sera proposée au Parlement.

### Texte de la réponse

La chancellerie n'envisage pas actuellement de proposer l'adoption d'une loi d'amnistie générale en ce domaine comme dans aucun autre. Les personnes dont la condamnation est devenue définitive peuvent cependant présenter une demande de grâce présidentielle qui sera étudiée au cas par cas en fonction des éléments de chaque procédure en tenant le plus grand compte de la personnalité des personnes condamnées.

### Données clés

**Auteur :** [M. Gérald Darmanin](#)

**Circonscription :** Nord (10<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 3377

**Rubrique :** Droit pénal

**Ministère interrogé :** Justice

**Ministère attributaire :** Justice

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [28 août 2012](#), page 4816

**Réponse publiée au JO le :** [4 décembre 2012](#), page 7217